

Département du PUY-DE-DÔME
Canton de SAINT-ELOY LES MINES
Code Postal : 63390

MAIRIE d'ESPINASSE

2 route de Charensat – Le Bourg
Tél. : 04.73.85.72.60.
E-mail : mairie-epinasse.63@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du Samedi 20 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Espinasse, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à la mairie sous la Présidence de monsieur BATISSE Laurent, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 9
Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de Conseillers votants : 9

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 16 juin 2026

PRESENTS : Mr BATISSE Laurent, Mme ROSSIGNOL Patricia, Mr NOUHEN Michel, Mme BUSSIÈRE Bernadette, Mme SENETAIRE Nicole, Mme BARSSE Marie-Rose, Mr LOUIS Christian, Mr SEMONSUT Valentin, Mme BONHEUR Anaïs,

ABSENT EXCUSE : Néant

Secrétaire de séance : Mme BONHEUR Anaïs

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués à la commission d'appel d'offres
- Désignation d'un représentant élu au Conseil d'école en plus du maire désigné d'office
- Etablissement des Commissions communales
- Désignation des représentants au sein des commissions communales
- Etude de la situation de Mr GRENOUILLAT Matthieu en vue du renouvellement de son CDD au 24 octobre 2026
- Révision horaires de travail des employés municipaux
- Organisation journée citoyenne du samedi 04 juillet 2026
- Budget communal : décision modificative consécutive à l'augmentation de l'indemnité des élus
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 10.

Madame BONHEUR Anaïs a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et fait procéder à la signature du registre des délibérations.

Il est proposé ensuite de procéder à l'approbation des procès-verbaux des séances du 12 juin 2026.

Le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.

1 - Désignation des délégués à la commission d'appel d'offres

Le conseil municipal de la commune d'ESPINASSE,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

- Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

- Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Candidats titulaires :

- 1 : Mr BATISSE Laurent
- 2 : Mr NOUHEN Michel
- 3 : Mme ROSSIGNOL Patricia

Candidats suppléants :

- 1 : Mme BARSSE Marie-Rose
- 2 : Mr LOUIS Christian
- 3 : Mme BONHEUR Anaïs

Après élection, sont proclamés élus, à l'unanimité des membres présents :

Candidats titulaires :

- 1 : Mr BATISSE Laurent
- 2 : Mr NOUHEN Michel
- 3 : Mme ROSSIGNOL Patricia

Candidats suppléants :

- 1 : Mme BARSSE Marie-Rose
- 2 : Mr LOUIS Christian
- 3 : Mme BONHEUR Anaïs

2 – Désignation d'un représentant élu au Conseil d'école en plus du maire désigné d'office

Monsieur le Maire propose de nommer un représentant élu au Conseil d'école en plus de lui-même désigné d'office.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents désigne :

Mme BUSSIERE Bernadette - 10, La Bourgeade - 63390 ESPINASSE
Tel : 04.73.85.75.63 - Mail : dedettebussiere@gmail.com

3 – Etablissement des Commissions communales

Sept commissions communales sont mises en place à l'unanimité des membres du Conseil Municipal :

- Commission concernant la voirie et chemins ;
- Commission concernant les bâtiments communaux ;
- Commission sociale ;
- Commission concernant le matériel communal ;
- Commission concernant l'aménagement du bourg et des villages ;
- Commission sur les cérémonies et commémorations ;
- Commission sur le budget et l'investissement de la commune d'Espinasse.

4 – Désignation des représentants au sein des commissions communales

1 - Commission concernant la voirie et chemins

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de nommer :

Mr BATISSE Laurent - 1, La Ribeyrolle - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.08.23.72.22 - Mail : laurent.batisse63@orange.fr

Mme ROSSIGNOL Patricia - Les Abourranges - 63390 STE-CHRISTINE
Tel : 06.27.78.81.79 – Mail : patricia.63fr@gmail.com

Mr NOUHEN Michel - 5 impasse de la Forge - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.68.34.65.85 - Mail : nouhen.michel@orange.fr

Mr LOUIS Christian – 4, Croizet – 63390 ESPINASSE
Tel : 06.72.44.97.57 – Mail : christian.louis0363@orange.fr

Mr SEMONSUT Valentin - 6, Grelet - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.63.08.78.89 - Mail : valentin.semonsut@hotmail.fr

2 - Commission concernant les bâtiments communaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de nommer :

Mr BATISSE Laurent - 1, La Ribeyrolle - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.08.23.72.22 - Mail : laurent.batisse63@orange.fr

Mr NOUHEN Michel - 5 impasse de la Forge - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.68.34.65.85 - Mail : nouhen.michel@orange.fr

Mme BARSSE Marie-Rose - 14, route de Charensat - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.50.11.45.89 - Mail : marie.barsse@icloud.com

Mr SEMONSUT Valentin - 6, Grelet - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.63.08.78.89 - Mail : valentin.semonsut@hotmail.fr

Mme BONHEUR Anaïs - 10, Longvert - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.15.54.01.75 - Mail : anaisanais.b@hotmail.fr

3 - Commission sociale

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de nommer :

Mr BATISSE Laurent - 1, La Ribeyrolle - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.08.23.72.22 - Mail : laurent.batisse63@orange.fr

Mme SENETAIRE Nicole - 6, route de Saint-Gervais - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.40.57.14.38 - Mail : nicole.senetaire@laposte.net

Mme BARSSE Marie-Rose - 14, route de Charensat - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.50.11.45.89 - Mail : marie.barsse@icloud.com

Mme BONHEUR Anaïs - 10, Longvert - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.15.54.01.75 - Mail : anaisanais.b@hotmail.fr

4 - Commission concernant le matériel communal

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de nommer

Mr BATISSE Laurent - 1, La Ribeyrolle - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.08.23.72.22 - Mail : laurent.batisse63@orange.fr

Mr NOUHEN Michel - 5 impasse de la Forge - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.68.34.65.85 - Mail : nouhen.michel@orange.fr

Mr LOUIS Christian – 4, Croizet – 63390 ESPINASSE
Tel : 06.72.44.97.57 – Mail : christian.louis0363@orange.fr

Mr SEMONSUT Valentin - 6, Grelet - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.63.08.78.89 - Mail : valentin.semonsut@hotmail.fr

5 - Commission concernant l'aménagement du bourg et des villages

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de nommer :

Mme BUSSIERE Bernadette - 10, La Bourgeade - 63390 ESPINASSE
Tel : 04.73.85.75.63 - Mail : dedettebussiere@gmail.com

Mme SENETAIRE Nicole - 6, route de Saint-Gervais - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.40.57.14.38 - Mail : nicole.senetaire@laposte.net

Mme BARSSE Marie-Rose - 14, route de Charensat - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.50.11.45.89 - Mail : marie.barsse@icloud.com

Mme BONHEUR Anaïs - 10, Longvert - 63390 ESPINASSE
Tel : 06.15.54.01.75 - Mail : anaisanais.b@hotmail.fr

6 - Commission sur les cérémonies et commémorations

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de nommer :

Mr BATISSE Laurent - 1, La Ribeyrolle - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.08.23.72.22 - Mail : laurent.batisse63@orange.fr

Mr NOUHEN Michel - 5 impasse de la Forge - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.68.34.65.85 - Mail : nouhen.michel@orange.fr

Mme BARSSE Marie-Rose - 14, route de Charensat - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.50.11.45.89 - Mail : marie.barsse@icloud.com

Mr SEMONSUT Valentin - 6, Grelet - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.63.08.78.89 - Mail : valentin.semonsut@hotmail.fr

7 - Commission sur le budget et l'investissement de la commune d'Espinasse :

Le Conseil Municipal à l'unanimité ont décidé de nommer :

Mr BATISSE Laurent - 1, La Ribeyrolle - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.08.23.72.22 - Mail : laurent.batisse63@orange.fr

Mme ROSSIGNOL Patricia - Les Abourranges - 63390 STE-CHRISTINE

Tel : 06.27.78.81.79 - Mail : patricia.63fr@gmail.com

Mr NOUHEN Michel - 5 impasse de la Forge - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.68.34.65.85 - Mail : nouhen.michel@orange.fr

Mme BUSSIERE Bernadette - 10, La Bourgeade - 63390 ESPINASSE

Tel : 04.73.85.75.63 - Mail : dedettebussiere@gmail.com

Mme SENETAIRE Nicole - 6, route de Saint-Gervais - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.40.57.14.38 - Mail : nicole.senetaire@laposte.net

Mme BARSSE Marie-Rose - 14, route de Charensat - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.50.11.45.89 - Mail : marie.barsse@icloud.com

Mr LOUIS Christian - 4, Croizet - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.72.44.97.57 - Mail : christian.louis0363@orange.fr

Mr SEMONSUT Valentin - 6, Grelet - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.63.08.78.89 - Mail : valentin.semonsut@hotmail.fr

Mme BONHEUR Anaïs - 10, Longvert - 63390 ESPINASSE

Tel : 06.15.54.01.75 - Mail : anaisanais.b@hotmail.fr

5 – Etude de la situation de Mr GRENOUILLAT Matthieu en vue du renouvellement de son CDD au 24 octobre 2026

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une décision en vue du renouvellement du CDD de M. GRENOUILLAT prenant fin le 23 octobre 2026. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, ont décidé le non-renouvellement du CDD de M. GRENOUILLAT.

M. BATISSE Laurent et M. NOUHEN Michel prendront contact avec le centre de gestion pour divers renseignements tels que la date du prochain appel à la candidature...

6 – Révision horaires de travail des employés municipaux

Afin que le Conseil Municipal prenne connaissance des horaires de travail des employés et suite à la demande de certains employés municipaux à ce jour, la révision des horaires a été discutée une décision a été prise concernant les horaires.

Mme. GOURSON Isabelle occupe à ce jour un poste de 17 heures de travail par semaine au sein de la Poste d'Espinasse. Ses horaires sont les suivants : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 8 h 00 à 12 h 15 avec une ouverture de la Poste au public de 8 h 15 à 12 h.

Une demande de changement d'horaires a été faite par Mme. GOURSON Isabelle : Elle souhaiterait travailler du Lundi au Vendredi de 8 h 15 à 11 h 40 avec une ouverture de la Poste au public de 8 h 30 à 11 h 30.

Suite aux différents éléments, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de conserver le poste avec 17 h effectués par semaine mais en changeant les horaires effectués à ce jour : Ouverture de la Poste au public du Mardi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30. Il n'y aura de ce fait plus d'heures de fermeture au public, 2 jours de repos consécutifs dans la semaine tout en gardant une ouverture le samedi matin pour les personnes travaillant la semaine.

Mme. GOURSON Patricia occupe à ce jour un poste de 28 heures de travail par semaine au sein de la Mairie d'Espinasse en tant que secrétaire. Ses horaires sont les suivants : Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 avec une ouverture de la Mairie au public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 et le Mercredi de 13 h 00 à 17 h 00 avec une ouverture de la Mairie au public de 0 à 14 h 00 à 16 h 30.

Une demande de la part de Mme. GOURSON Patricia a été faite de changement d'horaires : Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 30 avec une ouverture de la Mairie au public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 et le Mercredi de 13 h 00 à 17 h 00 avec une ouverture de la Mairie au public de 14 h 00 à 16 h 30.

Suite aux différents éléments, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de conserver le poste avec 28 h 00 effectués par semaine au sein de la Mairie d'Espinasse en laissant les mêmes horaires effectués à ce jour mais en supprimant les horaires de fermeture au public soit une ouverture de la Mairie d'Espinasse le Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 et le Mercredi de 13 h 00 à 17 h 00.

Mme. SENETAIRE Nathalie n'as pas eu de demandes concernant ses horaires, son contrat as été relu par les élus lors du Conseil Municipal. Pas de changements des horaires.

Un questionnaire a tout de même été fait sur l'intégration des heures de commandes des repas et des courses lors de son temps de travail qui sont à l'heure actuelle faits sur son temps de repos. L'achat d'une tablette devra se faire avant la rentrée de septembre 2026 pour que les commandes et la réception des ingrédients puisse être faites durant le temps de travail de Mme. SENETAIRE.

7 – Organisation journée citoyenne du samedi 04 juillet 2026

Une journée citoyenne pour le nettoyage du cimetière aura lieu le Samedi 04 Juillet 2026 à partir de 09h00. Les inscriptions se feront auprès de la Mairie au 04.73.85.72.60, la population présente pourra participer à un barbecue le midi offert par la municipalité.

Des flyers ont été confectionnés et seront déposés par les élus du Conseil Municipal qui se sont partagés les secteurs au sein du Village d'Espinasse.

M. BATISSE gèrera les repas et la disposition des tables en fonction du nombre de participants.

8 – Budget communal : décision modificative consécutive à l'augmentation de l'indemnité des élus

Le Conseil Municipal a voté les taux maximums pour les indemnités de fonction allouées au Maire et aux adjoints lors du Conseil Municipal du 12/06/2026.

Les crédits budgétaires votés en 2026 en date du 10 mars 2026, bien qu'ils aient été augmentés par rapport au budget 2025 ne sont pas suffisants.

Il est donc nécessaire d'augmenter les crédits budgétaires par voie de décision modificative qui se traduira comme suit :

INTITULES DE S COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Indemnités de fonction	63311(65)	2 500,00		
Revenus des immeubles			752(75)	2 500,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		2 500,00		2 500,00

9 – Questions diverses

- Entretien des trottoirs

Monsieur le Maire pose la question de l'entretien des trottoirs communaux du fait de l'absence de M. GRENOUILLAT. Il existe un arrêté municipal qui peut imposer aux riverains l'entretien du trottoir.

Lors de ce Conseil pas de décision prise pour le moment, à rediscuter ultérieurement.

- Fête patronale du 11 et 12/07/2026

Habituellement des invitations sont faites pour convier les élus des Communes de l'ancienne communauté de communes « Cœur de Combrailles » à savoir : Biollet, Charensat, Saint-Priest des Champs, Sauret-Besserve, Saint-Gervais d'Auvergne, Ayat-sur-Sioule, Sainte-Christine, Gouttières et Saint-Julien la Geneste à raison de 2 invitations par commune : décision du Conseil Municipal de poursuivre les mêmes actions déjà entreprises par le passé.

De plus monsieur le Maire souhaite inviter Mme. RODRIGO, sous-préfète, M. GAUMET et Mme. LELONG, conseillers départementaux, M. SISCO, M. VIGNAL et M. BREGEON membres de la délégation spéciale, M. BANCAREL et Mr GIDEL, anciens maires d'Espinasse, M. VALLENT curé de la paroisse. Avec l'accord du Conseil Municipal à l'unanimité, le Maire peut procéder aux invitations.

- Visite de la Commune et des bâtiments communaux

A la demande des élus, un point sera fait en septembre sur les différents bâtiments communaux et la commune en générale avec une visite entre conseillers courant septembre.

- Organisation des réunions de conseil municipal

Les réunions du Conseil Municipal seront organisées en fonction des plannings de chacun afin que la majorité du Conseil soit présent.

- Panneaux publicitaires au carrefour du centre-bourg

Se pose aussi la question de l'autorisation de la pose de panneaux publicitaires au carrefour centre bourg en face de la Mairie qui rendrait la Commune moins accueillante : Le conseil municipal décide que les panneaux pourront être placés aux entrées et sorties de la commune d'Epinasse mais plus au niveau du carrefour.

Une réflexion devra être engagée sur le moyen de diffusion de l'information et à partir de quelle date la mesure sera effective.

La séance est levée à 21h00.

Fait à Espinasse, le 24 juin 2026

La secrétaire de séance
BONHEUR Anaïs



Le Maire,
BATISSE Laurent

